



**Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 1^{er} août 2021

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 81 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question urgente à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure.

D'après les informations communiquées par le parquet de Diekirch ce 1^{er} août 2021, une personne a été mortellement blessée le samedi 31 juillet 2021 à Ettelbruck dans le cadre d'une intervention policière.

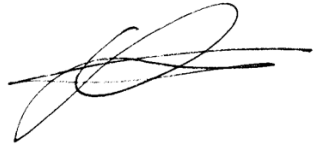
Après un vol avec violences commis à Hosingen, cette personne avait obligé un conducteur de voiture à quitter son véhicule sous la menace d'un couteau pour ensuite s'enfuir avec le véhicule volé en direction d'Ettelbruck. La police, ayant pris connaissance des crimes commis, a réussi à arrêter le véhicule à Ettelbruck. La personne conduisant la voiture est sortie de la voiture et a attaqué les officiers de police avec un couteau. L'un des policiers a dû faire usage de son arme de service. La personne a été grièvement blessée et a succombé à ses blessures à l'hôpital.

D'après le communiqué du parquet de Diekirch, une instruction judiciaire a été ouverte et l'Inspection générale de la police a été chargée de la suite de l'enquête.

Dans ce contexte, nous voudrions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure :

- Est-ce que Monsieur le Ministre est informé des premières conclusions de l'enquête en cours et a notamment des informations sur le déroulement exact des événements ? Est-ce que l'agresseur était connu des services de police ? Avait-il déjà commis d'autres crimes dans le passé ?
- Dans quelles circonstances est-ce que les officiers de police ont le droit de faire usage de leur arme à feu ? Est-ce que les officiers de police profitent d'un entraînement spécial pour les aider à faire face à ce type de situation ?
- Sur les réseaux sociaux, on peut lire de nombreux commentaires négatifs par rapport au comportement des officiers de police. Est-ce que Monsieur le Ministre compte réagir et informer le public sur le bien-fondé des actions des officiers de police ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



Léon Gloden
Député



Laurent Mosar
Député



Marc Spautz
Député



Gilles Roth
Député